

Québec: référendum sur l'autonomie au printemps 1980

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé le 21 juin que le référendum sur l'autonomie du Québec se tiendrait au printemps de 1980. Il n'en a toutefois pas précisé la date.

Le gouvernement québécois publiera à l'automne un livre blanc sur le contenu de son option et il fera connaître avant la fin de l'année le libellé de la question.

A ce sujet, le premier ministre du Québec a dit que la question porterait sur l'essentiel de l'option gouvernementale, précisant: "C'est-à-dire un mandat pour rapatrier tous nos impôts et nos pouvoirs législatifs tout en maintenant les liens économiques avec le Canada".

Comme l'a déjà laissé entendre le gouvernement de M. Lévesque, le référendum n'aura pas un caractère décisif, puisque le but du gouvernement est d'obtenir un mandat de négocier. Dans l'hypothèse où cette négociation échouerait les dirigeants du gouvernement ont déjà promis de consulter de nouveau la population.

Déclaration du premier ministre du Canada

A la suite de l'annonce faite par M. Lévesque, le premier ministre du Canada, M. Joe Clark a fait la déclaration suivante:

"En dévoilant aujourd'hui ce qu'il est convenu d'appeler "la saison du référendum", le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a levé une partie du voile de confusion qui entoure ce dossier....

"Le printemps prochain, les Québécois devront donc se prononcer sur une question d'importance capitale. Ils devront choisir entre une option encore imprécise et un fédéralisme adapté à la réalité des années 80. Je suis convaincu que les Québécois, le moment venu, choisiront le Canada et décideront de continuer à bâtir leur avenir dans ce pays qui leur offre un potentiel illimité.

"D'ici là, le gouvernement fédéral aura amorcé le processus de changement que tous les Canadiens réclament. J'ai dit au cours des derniers mois que j'avais l'intention de donner un nouveau visage au fédéralisme. J'y tiens plus que jamais et c'est un exercice auquel je m'attends à ce que toutes les provinces participent, y compris le Québec."

Déclaration du chef de l'Opposition

De son côté, le chef de l'Opposition et chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Trudeau, a publié un communiqué dans

lequel il assure que le Parti libéral travaillera en étroite collaboration avec les autres groupes pro-fédéralistes, sous la coordination du comité parapluie prévu par la loi référendaire québécoise. M. Trudeau a ajouté:

"Le référendum québécois sera un test de maturité pour tous les Canadiens. Au lendemain de ce vote historique, quel qu'en soit le résultat, nous serons appelés à continuer de vivre ensemble sur cette moitié du continent nord-américain. Tout effort pour assurer le respect des personnes et de leurs idées, dans un débat aussi lourdement chargé d'émotions, facilitera d'autant l'oeuvre de réconciliation qui s'imposera au sortir d'une consultation populaire déchirante pour bien des groupes et des individus. J'ai confiance, toutefois, en la qualité du processus démocratique dans ce pays, et j'ai la ferme conviction que le Canada sortira grandi et plus uni que jamais de l'épreuve qu'il s'appête à affronter à l'occasion du référendum québécois."

Prix du pétrole

L'augmentation d'un dollar le baril de pétrole brut de l'Alberta, prévue pour le 1er juillet, a été maintenue à la suite d'un accord entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Ray Hnatyshyn, et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de l'Alberta.

Les deux Ministres sont convenus que le prix du gaz naturel de l'Alberta, livré à Toronto, devrait augmenter d'approximativement 15¢ le million de BTU*, le 1er août 1979.

M. Hnatyshyn a indiqué que le gouvernement fédéral demanderait aux raffineurs de pétrole et aux importateurs de produits pétroliers de retarder de 60 jours toute augmentation des prix des produits pétroliers destinée à couvrir l'augmentation du prix du pétrole brut. Il a également indiqué que le gouvernement fédéral se proposait d'étudier attentivement la question de l'augmentation du prix du pétrole au cours des prochains mois et que des discussions seraient entreprises avec les provinces, au fur et à mesure que cette étude progresserait.

*BTU British Thermal Unit (unité calorifique du système anglais). Un million de BTU équivaut à 1 million de pieds cubes.

Kinésithérapeute et chef de cordée

M. George Kinnear, kinésithérapeute de la faculté d'éducation physique de l'Université de Calgary (Alberta), a été nommé chef de l'expédition canadienne qui entreprendra l'ascension du mont Everest en 1982.

Aucune équipe canadienne n'a encore atteint le sommet de cette montagne, la plus élevée du globe (8 880 m) et qui se situe à la frontière du Népal et du Tibet.

En 1978, MM. Roger Marshall, sous-chef de l'expédition et journaliste de Golden (Colombie-Britannique), et Gordon Smith, membre de l'expédition, ont obtenu du gouvernement du Népal l'autorisation de tenter l'ascension. Pour les grandes expéditions au Népal, il faut avoir le feu vert de l'État, et les "réservations" pour gravir une montagne comme l'Everest sont toujours faites plusieurs années à l'avance.

Jusqu'à présent, dix autres alpinistes ont été désignés pour faire partie de l'équipe qui au total devrait comprendre environ 20 membres.

Dix maires canadiens en Europe

Dix maires, choisis pour représenter chacun une province canadienne, ont effectué un voyage en Europe du 22 au 30 juin dernier.

Le groupe s'est d'abord rendu en Belgique pour visiter le siège de l'OTAN et la Commission des Communautés européennes, à Bruxelles, ainsi que le Grand Quartier des puissances alliées en Europe (SHAPE), à Mons. Le voyage s'est poursuivi en France, avec la visite du siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, puis en Allemagne avec la visite de la base des Forces armées canadiennes de Lahr.

Le voyage était organisé sous les auspices du ministère des Affaires extérieures et avec le concours de la Délégation de la Commission des communautés européennes, à Ottawa, du service de l'information de l'OTAN et du ministère canadien de la Défense nationale.

C'était la première fois que des maires participaient à ce programme qui, dans le passé, a permis à des parlementaires, des professeurs du secondaire et des journalistes d'hebdomadaires de se familiariser avec les questions européennes.

(suite à la page 8)